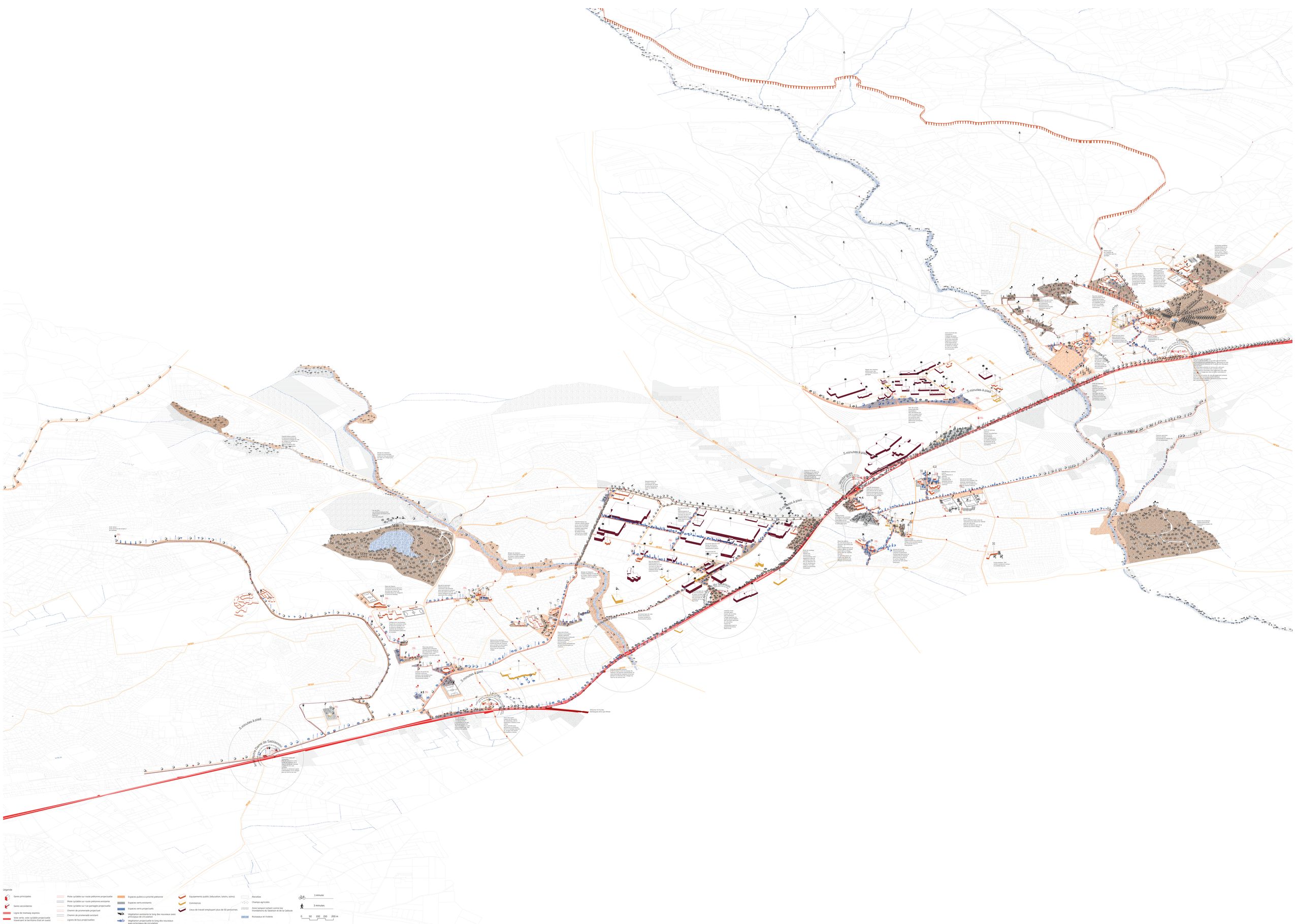

Castries
6 294 habitants / 70.3% de familles / + 1100 habitants à venir
21.5 % des habitants travaillent dans la commune
Vendargues
6 423 habitants / 69.2% de familles
Zone Artisanale du Salaison
500 salariés sur site
Le Crès
9 410 habitants / 65 % de familles / + 4 000 habitants à venir
16.2 % des habitants travaillent dans la commune
Arrêt Notre Dame de Sablassou
Connexion avec la ligne 2 de tramway et les arrêts de bus
5 minutes à pied

Départ pour les chemins de randonnées dans la garrigue.

Anciennes carrières : Transformées en un espace touristique naturel et avec un accès piéton. Départ pour de nombreuses balades dans la garrigue.

Parc des arceaux : Transformation du petit parc public des arceaux en une place de rencontre arborée connectant la crèche, la maison de retraite et l'école.

Place du collège et du centre sportif : Agrandissement de la place en la piétonnisant et en l'ouvrant avec une voie piétonne au jardins du château Permet un axe de mobilité douce direct entre la place et le centre du village.

Parcs : Création de parc et de chemins desservant les résidences pavillonaires de manière direct et sans connexion avec la voiture.

Rue des arceaux : Piétonnisation de la ruelle des arceaux. Permet de connecter en mobilités douces le nord du village à son centre et ses commerces.

Redessin des parcs pour permettre un cheminement piéton et cyvliste à travers les résidences pavillonnaires.

Centre village : piétonnisation et végétalisation du coeur historique.

Nouvelle place des écoles : Place piétonne arborée qui regroupe les arènes, l'école publique et les nouveaux quartier des lavandières en construction.

Place de la gare de Castries : Située à côté de la MJC, la nouvelle gare de Castries est le terminus du tramway express, néanmoins la voie verte continue en direction de St genies des Mourgues puis du Gard.
Sur cette place arborée on retrouve un café avec une scène pour permettre des concerts et des manifestations culturelles mais également une salle commune à l'étage pour des activités culturelles et d'exposition.
Un service de location de vélo est également présent pour le public touristique qui s'y retrouve.
Une ligne de bus régulière connecte la zone d'activité des Cousteliers à la gare.

Arrêt de tramway express : Dessert les futurs quartiers pavillonaires ainsi que le centre village. Une ligne de bus régulière connecte la zone d'activité des Coustelliers à cet arrêt de tramway express.

Zone d'activité des Coustelliers : Création de pistes cyclable à l'intérieur de la zone d'activité Egalement création d'une ligne de bus traversant la zone et la reliant au village du Crès et aux gares environnantes.

Départ des chemins piétons pour des randonnées dans la garrigue

Parc de la Zone industrielle des Coustelliers : Parc permettant de créer un espace frais et un espace liaison au sud de la zone d'activité entre les différentes entrepises de la zone.

Arrêt de tramway express : Dessert les quartiers pavillonaires environnants. Piste cyclable pour permettre la liaison en direction de la zone d'activité des coustelliers.

Chemins agricoles : Chemins boisés transformés en chemin de VTT et randonnées

Espace de la Cadoule : Espace attractif de promenade et espace de fraîcheur

Avenue de Teyran : Création d'une ligne de bus régulière et d'une piste cyclable permettant de relier la gare de Vendargues aux villages plus au nord.

Gare de Vendargues : Espace de rencontre ou l'on retrouve de la vente directe de produits locaux ainsi qu'un café restaurant ouvert toute la journée.

Bibliothèque, école et crèche : Place piétonne et arborée. Site avec des connexions de mobilités douces et transports en commun.

Rue de la monnaie : Ancienne voie romaine, Via Domitia, transformée en axe pieton et cyclable pour lier les espaces nord du village.

MJC : Espace boisés accueillant des activités de loisirs et culturelles Cette place est en connexion directe avec la place de la gare.

Grand rue : Rue à mobilité mixte. Zone de rencontre ou la vitesse est réduite pour les véhicules Permet de relier le parc de la Cadoule au centre village.

Place des arènes : Au nord de la place, on retrouve une maison de retraite. Place transformée en un espace piéton et arboré connecter au village par un axe de mobilité douce. Au sud de la place, on trouve des arrêts de bus qui desservent les villages environnants.

Centre village : Piétonnisation du centre du village ainsi qu'arborisation de ce dernier pour le redynamiser.

Avenue de la gare : Piétonnisation de l'avenue et plantation d'arbre pour permettre la création d'une mobilité douce entre la gare et le sud du village en passant par son centre historique.

Ecole publique : lieu animé, connexion via bus et mobilité douces

Arrêt de tramway express : Dessert les entreprises environnantes mais également pôle de connexion avec les bus en direction du sud de Vendargues. Création d'un parc public en proximité immédiate

Revalorisation de la piste cyclable permettant de relier la zone d'activité au nord du village du Crès.

Rue de la Terre de Roy : Piétonnisation et arborisation de cette rue pour en faire un axe principale de mobilité douce est-ouest dans la zone d'activité

Transformation de l'ancien chemin piéton en un axe de mobilité douce avec une piste cyclable importante pour permettre de relier la zone d'activité au village du Crès par le nord

Ancienne ligne de voie ferrée reconvertie en piste cyclable et cheminement piéton
Axe principal de mobilité sur la zone d'activité

Rue de Mascaran : Piétonnisation et arborisation de cette rue pour en faire un axe principale de mobilité douce dans la zone d'activité

Ancienne ligne de voie ferrée reconvertie en piste cyclable et cheminement piéton
Axe principal de mobilité sur la zone d'activité.

Création d'une nouvelle gare : Espace de recontre avec également l'étage supérieur de la gare qui est dédié à des activités sportives et culturelles. Espace de restauration avec la présence de divers food trucks.

Ancienne ligne de voie ferrée reconvertie en piste cyclable et cheminement piéton

Berges du Salaison : Espace ombragé le long de la rivière. Chemin pedestre reliant le nord au sud du village

Place de la Poste : Création d'une place arborée, piétonne permettant une continuité entre les différents bâtiments publics environnants. Espace public complété par un arrêt de transport en commun.

Arrêt de tramway express : Il fait la liaison entre les berges du Salaison, les quartier pavillonaires, la zone d'activité du Salaison et les bus partant en direction des villages du nord ou du sud du Crès.

Lac du Crès : Lac artificiel entouré d'un vaste espace récreatif et de fraîcheur. Lieu très attractif

Berges du Salaison : Espace de promenade arboré et frais permettant de relier les villages plus au nord.

Chemin piéton arboré et boisé permettant de connecter le village du Crès au village de Jacou et sa zone d'activité. Chemin longeant des quartiers résidentiels.

Arrêt Jacou : Arrêt terminus de la ligne 2 de tramway.

Place de l'Agora : Arborisation de la place et connexion directe de cette dernière par liaison de mobilité douce au village et à l'arrêt de tramway

Rue de la monnaie : Piétonnisation de l'ancienne voie domitia pour permettre la création d'un axe piéton entre le centre village et la salle des spectacle et le collège.

Collège de la Via Domitia : Espace de connexion entre la ligne de tramway 2 et le reste du village par un système de circulation majoritairement piétonne et cyclable.

Place des arènes : Grande place piétonne ouvrant sur les arènes et des commerces. Création d'espaces verts pour permettre une plus grande fraîcheur.

Avenue de la Garrigue : Piétonnisation et plantation d'arbre le long de l'avenue pour en faire un axe majeur de mobilité douce frais entre l'est et l'ouest du village.

Création de poche de fraîcheur entre les maisons individuelles pour permettre de faciliter le cheminement piéton

Parc de la Gare : Transformation de l'ancienne friche industrielle en un parc boisé permettant de relier le village à la gare exclusivement par voie piétonne et cycliste.

Place de la gare : Espace de rencontre, de coworking, café et également création d'une crèche. Place centrale pour permettre la connexion entre le tramway express et la ligne TER reliant Montpellier à Nimes.

Direction St Aunès, Baillargues ainsi que Nimes

Arrêt Notre dame de Sablassou : Pôle de connexion entre l'arrêt de tramway de la ligne 2, l'arrêt de tramway express et une voie cyclable. Permet la connexion rapide à Montpellier ou au villages plus au nord ou au sud.

Légende

- Gares principales
- Gares secondaires
- Ligne de tramway express
- Voie verte, voie cyclable projectuelle traversant le territoire d'est en ouest
- Piste cyclable sur route piétonne projectuelle
- Piste cyclable sur route piétonne existante
- Piste cyclable sur rue partagée projectuelle
- Chemin de promenade projectuel
- Chemin de promenade existant
- Lignes de bus projectuelles
- Espaces publics à priorité piétonne
- Espaces verts existants
- Espaces verts projectuels
- Végétation existante le long des nouveaux axes principaux de circulation
- Végétation projectuelle le long des nouveaux axes principaux de circulation
- Equipements public (éducation, loisirs, soins)
- Commerces
- Lieux de travail employant plus de 50 personnes
- Parcelles
- Champs agricoles
- Zone tampon luttant contre les inondations du Salaison et de la Cadoule
- Ruisseaux et rivières

1 minute

3 minutes

0 50 100 150 200 m